

Paris, le 19 novembre 2014

Visite d'une délégation de l'AIFM à l'Ifremer pour la signature officielle d'un contrat d'exploration de sulfures polymétalliques

Alors qu'on assiste à une mutation des marchés mondiaux des matières premières, des perspectives se dessinent autour des ressources minérales marines, ouvrant un champ nouveau d'exploration, tout en prenant en compte les écosystèmes associés.

Ainsi, l'Ifremer, à la demande et sous le patronage de l'Etat, a déposé auprès de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM) en mai 2012, une demande d'approbation d'un plan de travail pour l'exploration de sulfures polymétalliques sur la dorsale volcanique médio-atlantique dans les eaux internationales.

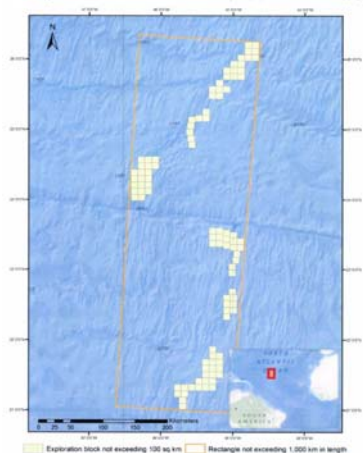
En présence d'une délégation de l'AIFM, conduite par son secrétaire général, Nii Allotey ODUNTON, la signature officielle de ce contrat d'une durée de quinze ans a eu lieu mardi soir, 18 novembre, au siège de l'Ifremer.



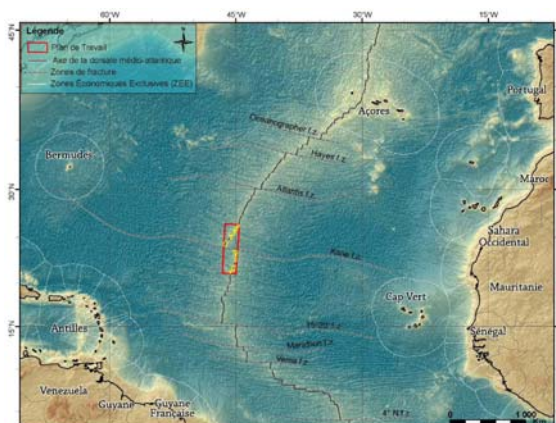
François JACQ, PDG de l'Ifremer, Michel AYMERIC, secrétaire général de la mer et Nii Allotey ODUNTON, secrétaire général de l'AIFM lors de la signature du contrat d'exploration de sulfures polymétalliques.
© Ifremer / Sylvain Vandoolaeghe

La zone du permis « sulfures »

La zone concernée par le permis sulfures est localisée le long de la dorsale volcanique médio-atlantique par une profondeur moyenne de 3400 m.



Les « blocs » regroupés en 6 grappes
© AIFM



Localisation de la zone sur la dorsale médio-atlantique © Ifremer

Elle est composée de 100 « blocs » (voir figure ci-contre) d'une superficie de 10 kilomètres par 10 kilomètres chacun, et regroupés en 6 grappes de 5 à 25 blocs. Les grappes ne sont pas d'un seul tenant mais proches et situées dans une zone rectangulaire ne dépassant pas 300 000 kilomètres de superficie et 1000 kilomètres de longueur.

Dans le cadre du règlement de l'AIFM relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone, un programme d'études écologiques permettra de conduire des recherches sur la biodiversité (descriptive, quantitative et fonctionnelle), de définir des profils écologiques témoins, de mettre en œuvre un programme de surveillance de l'environnement. Il comprendra un volet benthique et un volet pélagique pour évaluer la biodiversité des zones explorées et identifier les facteurs environnementaux structurant ces communautés.

Une stratégie d'exploration multi-échelles et pluri-disciplinaire sera mise en œuvre pour localiser des minéralisations hydrothermales inactives. Il s'agit de déterminer l'importance et la nature des différents types de minéralisation et de comprendre les processus géologiques et géochimiques de transport, de concentration et de dispersion des métaux.

A ce titre, l'Ifremer s'est notamment engagé à réaliser des campagnes d'exploration qui bénéficieront des moyens de la flotte océanographique et des compétences des équipes de l'institut.

Les ressources minérales marines

Métaux de base

- Sulfures hydrothermaux :
Cuivre, Zinc, Plomb, Cobalt,
Argent, Or,
- Nodules polymétalliques :
Nickel, Cuivre, Manganèse
- Encroûtements
cobaltifères : Cobalt,
Platine, Manganèse,

Métaux critiques à potentiel technologique élevé :

Indium, Germanium, Cadmium,
Antimoine, Mercure, Sélénium,
Molybdène, Bismuth sur les sites
hydrothermaux, Terres rares
dans les encroûtements et les
nodules.